FORMULAIRE

PERMIS DE CONSTRUCTION
INSTALLATION SEPTIQUE

Saint-Just-de-Bretenières

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ
Date de réception de la demande

REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :	
Adresse :	
Ville et code postal :	Ville : Code postal :
Téléphone :	Principal : Secondaire :
Courriel :	
Propriétaire :	☐ Oui ☐ Non (* Une procuration du propriétaire est requise)

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse ou numéro de lot :	

ENTREPRENEUR OU EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Exécutant des travaux :	☐ Propriétaire ☐ Entrepreneur ☐ Requérant ☐ Autre :
Nom de l'entrepreneur:	
Adresse :	
Ville et code postal :	Ville : Code postal :
Téléphone :	Bureau : Cellulaire : Télécopieur :
# Régie du bâtiment du Québec (RBQ) :	
# Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :	

ÉCHÉANCE ET VALEUR DES TRAVAUX

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux:	
Valeur des travaux :	*$ (Le montant doit inclure le coût des matériaux et la main-d'œuvre avant taxes)*

NATURE DES TRAVAUX

Travaux effectués :	☐ Construction d'une nouvelle installation Modification d'une installation existante : ☐ Remplacement de la fosse septique ☐ Remplacement de l'élément épurateur ☐ Modification de l'élément épurateur
Type de fosse :	☐ Béton ☐ Polyéthylène
Capacité de la fosse (gal.) **:**	☐ 550 ☐ 650 ☐ 750 ☐ 850 ☐ 950 ☐ 1050
Type de résidence :	☐ Principale ☐ Saisonnière
Nombre de chambres à coucher :	Avant : Après :

DOCUMENTS À FOURNIR

☐	Une étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que les plans de construction et de localisation de l'installation projetée
☐	Une copie du contrat annuel d'entretien (système de traitement secondaire, secondaire avancé ou tertiaire seulement)
☐	Une procuration du propriétaire (lorsqu'applicable)

D'autres documents peuvent être requis selon le cas. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire signer ses plans par un professionnel membre en règle de l'ordre reconnu, en fonction de la loi qui régit leur champ professionnel respectif.

MISE EN GARDE

Il est interdit d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation avant l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Un délai maximal de 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents à fournir peut être nécessaire pour son analyse et l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation. D'autres conditions ou délais peuvent s'appliquer selon le cas.

SIGNATURE

Par la présente, vous déclarez que les renseignements fournis sont véridiques, complets et exacts. En inscrivant votre nom dans l'espace ci-après, ce document est considéré signé de votre part.

Signature :		**Date :**	

ENVOYER PAR COURRIEL

Lorsque votre document est rempli, veuillez l'enregistrer et l'envoyer par courriel à info@saintjustdebretenieres.com ou par la poste.

Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
205, rue Principale, C.P. 617
Saint-Just-de-Bretenières (Québec) G0R 3H0

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières au 418 244-3637 ou visitez le www.saintjustdebretenieres.com